

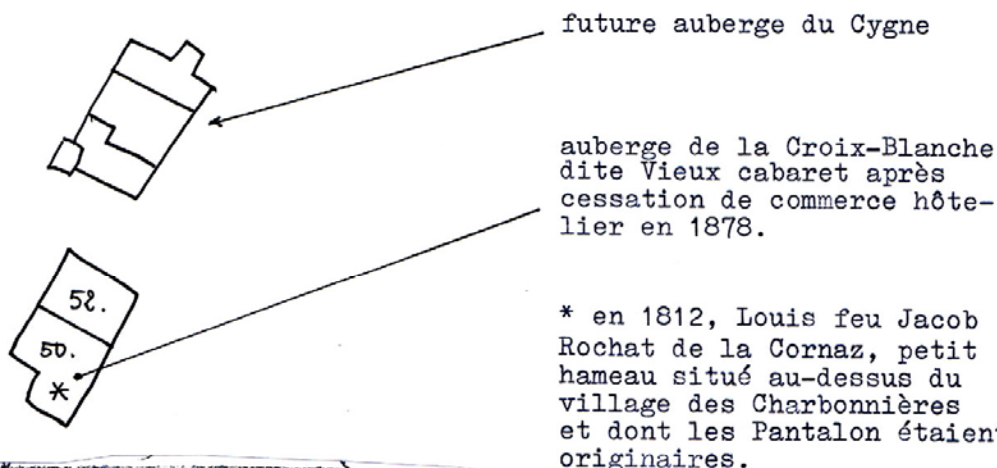
Famille PANTALON - Les Charbonnières - auberge

1823

Référence: enquête de 1831 - indicateur vaudois de 1857, - annuaire vaudois de 1901 - brochure: "Une famille bien de chez nous", Rémy Rochat, Le Pèlerin, 2001.

Louis-Siméon Rochat, aubergiste de la Croix-Blanche aux Charbonnières. Suit Charles dit Louis, né en 1812 puis Louis-Charles dit Pantalón. Commerçant vacherins et fromages divers jusqu'au début du XXe siècle. Pourraient avoir été désignés dans l'enquête de 1831 (voir Berdez et Jéquier) sous la dénomination... erreur, il s'agit de la famille Louis Rochat du Haut-des-Prés, ne pas confondre. Cités encore dans l'indicateur vaudois de 1901 sous la rubrique fromage, vacherins et tommes de chèvres: Rochat Louis Vieux Cabaret. La patente pour l'auberge a probablement été cédée en 1878. Reprise alors par Louis Golay du Café vaudois. Signalons qu'il y eut peut-être deux auberges aux Charbonnières au XIXe siècle avant le Café vaudois et dont les deux tenanciers auraient été des Louis Rochat. Affaire à suivre et à contrôler.

Localisation:



Le 20. 9. 1878
envoyé par la Poste
M. Charles Linsay
Aubonne par valet pour
sa sœur de 7. 1/2 65 ct
le livre de 4. 70
le 19. 10. 1878

428	428
35	35
21 90	21 90
131 4	131 4
153 30	149 34

Voir également sous David-Louis Rochat.

Quelques notes prises dans le livre de mémoire du vieux-
cabaret - 1823 - 1877 -

- * 22 décembre 1845, doit M. Dubuis, régent, un vacherin de 7 1/4 L. à 13 crutz la livre.
- * 22 janvier 1846, doit le garçon à Antoine Rochat boucher au Lieu pour demi-pot de vin et pain et vacherin dépensé par lui-même.
- * 2 décembre 1846, doit Moyse Edouard Rochat, 6 1/4 livre de vacherin à 3 batz la livre.
- * 3 janvier 1847, doit Frédéric Lugrin aubergiste au Séchey 6 1/4 livre vacherin à trois batz la livre, livré au petit à la Rose pour emporter 1/8/71 1/2.
- * 6 janvier 1849, doit Charles Moyse Rochat des Crettets, 18 1/2 livres de vacherin à lui livré à 10 crutz la livre.
- * 17 janvier 1849, livré au dit 31 L. vacherin, de plus 13 1/2 livres de chevrotins livré au même, reçu à compte la pièce qui fait 13 francs 8 batz.
- * 4 mai 1849, livré à ceux chez Thionville, 18 L. chevrotins.
- * 10 mai 1849, livré à ceux chez Thionville, 15 L. chevrotins.
- * 17 mai 1849, livré à ceux chez Thionville, 21 L. chevrotins.
- * 24 mai 1849, doit Moïse Rochat des Crettets, 21 L. chevrotins.
- * 31 mai 1849, livré au même, 26 livres de chevrontins.
- * 31 mai 1849, de plus 4 1/4 livres chevrotins pour la montée des vaches pour le dit Moïse Rochat.

1823 Janvier
le 8
J'ai reçu de Charles
Lugrin du Séchey
18 1/2 livre
de vacherin et 13 1/2
livre fait 32 1/2

C'est donc dans l'un des livres de comptes du Vieux-Cabaret que fut découverte la première mention manuscrite du terme de vacherin à la Vallée de Joux. En attendant des notes plus anciennes encore. Il suffit d'attendre!

Notes complémentaires du 30 octobre 2012

Les Pantalons ne furent pas véritablement une famille d'affineurs. Simplement que du fait de tenir une auberge et que d'avoir en plus une ferme, ils étaient amenés à vendre du fromage d'une manière ou d'une autre, gruyère, tommes et vacherins.

On retrouvera le détail de cette activité dans un autre travail.

Notons ici que nos appréciations émises plus haut quant à la note du 8 janvier 1823 sont inexactes. Le livre de comptes d'où est extraite cette note, est en fait celui d'un membre de la famille Pantalón, un Charles ou un Louis, ce qui complique encore la situation, qui était alors tenancier de l'Hôtel de Ville du Lieu et non du Vieux-Cabaret aux Charbonnières. En conséquence la note, la première que nous possédions faisant référence au vacherin à la Vallée, concerne d'une part le Séchey, où Charles Lugrin peut être fabricant ou commerçant de vacherins, et d'autre part le Lieu où ces 13 ½ livres de vacherin (ou éventuellement 18 livres ½) ont été vendues.

Pour cette époque, 1823, on ne sait pas d'autre part si des fabrications étaient déjà effectuées à la Vallée de Joux, ou si nos premiers commerçants de vacherins se servaient encore en France pour répartir ensuite le produit ainsi acheté dans le pays.

Cette naissance du vacherin dans la commune du Lieu reste de cette manière très floue. Et elle pourrait rester telle si d'autres documents ne nous permettent pas un jour de préciser de manière certaine de quelle époque exacte datent les premières fabrications.